

FILIÈRES LOCALES | Porté par le département des Hautes-Alpes, l'Agence de développement et la chambre d'agriculture, ce dispositif permettra l'émergence de nouveaux projets locaux.

Le **Projet alimentaire territorial** est sur les rails

Le **Projet alimentaire territorial (PAT)** présenté par les Hautes-Alpes a été retenu par le gouvernement. Il sera mené par le Département en collaboration très étroite avec l'Agence de développement et la chambre d'agriculture. Ce dispositif prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 vise à accompagner l'émergence de nouveaux projets portés par les territoires et à structurer les filières locales.

Jeudi 15 avril une réunion d'information était organisée au siège du Conseil départemental pour présenter ce PAT très récemment validé par l'État. Jean-Marie Bernard, président du Conseil départemental, Patrick Ricou, président de l'Agence de développement et Éric Lions, président de la chambre d'agriculture ont exposé ce nouveau dispositif.

65 projets sélectionnés

En tout premier lieu, ces PAT s'appuient sur un diagnostic partagé de la production agricole et alimentaire locale et du besoin du bassin de vie en identifiant les atouts et les contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Ils visent à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, le développement des circuits courts ou encore la possibilité d'offrir des produits locaux dans les cantines. Chronologiquement, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé des appels à projet afin de sélectionner les PAT les plus pertinents. Celui des Hautes-Alpes a été retenu parmi les 65 projets sélectionnés au niveau national pour les trois prochaines années.

Le PAT Hautes-Alpes comporte un pilote, le Département ; deux animateurs : l'Agence de développe-



Patrick Ricou (à g.), Jean-Marie-Bernard (au centre) et Éric Lions (à d.) ont présenté le **Projet alimentaire territorial haut-alpin**. Celui-ci devrait permettre de faire émerger et de favoriser les filières locales.

ment, la chambre d'agriculture, et 35 partenaires (communautés de communes, associations, filières agricoles) qui ont déjà apporté leur soutien à la rédaction du projet.

Les services de l'État ont collaboré à l'élaboration du projet. Il s'agit d'apporter une cohérence d'ensemble au système alimentaire des Hautes-Alpes avec un seul objectif : proposer l'excellence et l'exemplarité alimentaire comme réponse à la crise environnementale, économique et sociale. Les partenaires ciblés sont les producteurs, les opérateurs

intermédiaires (transformation), la population résidente (notamment les scolaires et les personnes en précarité) et la population touristique.

Une gouvernance alimentaire départementale

Ce PAT s'appuie sur cinq axes stratégiques déclinés en plan d'actions. Il s'agit tout d'abord de structurer une gouvernance alimentaire départementale, ensuite viennent des actions très concrètes. On note, par

exemple l'accompagnement des agriculteurs vers les certifications Haute valeur environnementale (HVE) qui correspond au niveau le plus élevé du dispositif de certification environnementale des exploitations et se traduit par un logo national et Agriculture biologique. Mais aussi, le projet s'implique dans le soutien à la création de l'AOP Bleu du Queyras et de l'IGP Tomme du Champsaur.

Des actions plus générales seront aussi mises en œuvre telles que la promotion du « consommer local »

avec le développement des circuits courts.

Enfin, un axe d'actions s'organise autour de la promotion des choix alimentaires durables (notamment en restauration collective) et affiche la volonté de réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable. Dans ce cas, il s'agit de pérenniser le dispositif SoliAgri qui consiste à la mise en relation des producteurs et des associations caritatives au travers des banques alimentaires. ■

Gabriel Nal



Les réactions

Jean-Marie Bernard, président du Conseil départemental : « On touche à une véritable question de société. Il y a en effet beaucoup de productions locales dans le département et il convient de leur amener de la plus-value, notamment en matière d'organisation. Élaborer un PAT fût un véritable enjeu pour le Département qui a abouti à sa validation par les services de l'État. Il va permettre de reprendre et d'organiser les différentes initiatives existantes pour les soutenir dans leur développement et d'aider les besoins qui émergent dans d'autres domaines. Il y a beaucoup de productions locales sur lesquelles il faut qu'on amène de valeur ajoutée en termes d'organisation des circuits, de consommation locale et d'amélioration. Le Département souhaite être la colonne vertébrale de l'organisation avec l'Agence de développement et la chambre d'agriculture. Il faudra ensuite associer

autour de nous l'ensemble des acteurs et des consommateurs. Le but est de rendre service à tous les maillons de la production d'aliments et à tous nos concitoyens. Le PAT s'inscrit dans une approche environnementale, économique et sociale. On se rend compte qu'il y a des circuits vertueux possibles à réaliser dans le département. Ils sont attendus par les consommateurs. Sans la crise sanitaire actuelle on serait certainement arrivé au même résultat, mais on aurait mis plus de temps. »

Éric Lions, président de la chambre d'agriculture : « On travaille main dans la main avec le Département en pleine complémentarité. Il était naturel que nous portions ensemble ce projet. Le PAT est l'outil qui va permettre de créer et de démarrer un cercle vertueux entre l'agriculture, les territoires et les citoyens. Il nous

permettra de labelliser tout le travail déjà fait sur les circuits courts. Les AOP font partie de ce PAT. Il vient apporter du crédit à nos actions. L'objectif de ce PAT est d'élever vers le haut tous nos produits, de fédérer toute notre industrie agro-alimentaire pour arriver à créer sur notre territoire une économie circulaire qui nous permettra de faciliter le lien entre l'agriculteur et le consommateur. On met des moyens, notamment humains, conséquents pour accompagner nos producteurs à travers l'organisation des filières. Nous sommes dans une politique globale de reconquête du marché local. En 2008, il y a eu crise financière mondiale, aujourd'hui une crise sanitaire mondiale, et demain on verra, peut-être, une crise alimentaire mondiale. Il faut se préparer à relocaliser notre production pour être indépendant des fluctuations qui peuvent un jour s'emballer. Il faut relocaliser notre production, notre

consommation et notre transformation. Hautes-Alpes naturellement est une marque qui est un fleuron de notre chambre d'agriculture. Elle est en plein développement et elle s'intègre parfaitement dans ce PAT qui vient, en quelque sorte, labelliser notre production locale. »

Patrick Ricou, président de l'Agence de développement : « Cette candidature a été pour nous une bonne occasion de formaliser ce que nous faisons de manière très éclatée et d'apporter cohérence globale et sens. Nous ne sommes pas seuls parce que c'est un projet transversal qui touche à la fois le domaine agricole, le domaine économique, le domaine social et le domaine environnemental. C'est un formidable moyen de valoriser notre territoire à travers nos productions. Aujourd'hui les regards ont changé sur la réalité des circuits économiques. On n'est plus uniquement

basé sur de la rentabilité. En cherchant à relocaliser l'économie et à raccourcir les circuits de production, nous sommes en parfaite adéquation avec l'esprit du consommateur moderne : il est plus responsable et veut connaître ce qu'il consomme. Mais il faut veiller à ce que la consommation de produits de qualité ne soit pas un élément de fracture sociale. La qualité doit être partagée et doit être accessible à tous. Le Département a un rôle social basé sur la solidarité humaine. Ces productions locales ont un tel écho positif auprès de nos visiteurs qu'on réalise que nous avons tous les atouts dans notre département. L'objet du PAT est bien de donner de la cohérence, de l'organisation, de la structuration et de fédérer toutes les énergies. Les productions locales sont un élément de plus en plus important de l'identité des Hautes-Alpes qui est de plus en plus reconnue par les visiteurs. »